



Montreuil, le 7 octobre 2010.

à Monsieur Gérard Larcher
Président du Sénat

Monsieur le Président,

Nous venons d'apprendre que, par une petite manœuvre de procédure le sénat aurait l'intention de faire voter « en priorité » et dès cette nuit, les articles 5 et 6 du projet de loi sur les retraites, c'est à dire ceux qui portent sur les reculs des bornes d'âges à 62 et 67 ans.

Alors que l'article 1 n'est toujours pas discuté, cette volonté de passer en force sera vécue par la population et les salariés comme un signe de faiblesse politique du pouvoir et de soumission du Sénat.

Parce que nous sommes des syndicalistes responsables, nous vous demandons de respecter l'ordre des amendements, l'ordre des articles du projet de loi, même si nous n'avons guère d'illusion sur votre volonté ou capacité à contrer les injustices les plus flagrantes de ce texte.

Sachez, Monsieur le Président, que ces petits arrangements avec la procédure et avec le Droit, ne serviront qu'à renforcer notre détermination à unir les salariés et les citoyens de ce pays contre ce projet très fortement rejeté.

Si le gouvernement, et vous même, pensez que votre vote va démobiliser ceux qui s'opposent à ce projet, nous sommes au regret de vous informer que vous faites un contre-sens politique. Cela va accroître la colère et la volonté de faire du 12 octobre une grande journée de mobilisation.

A vouloir clore ce débat dans la précipitation, vous ne ferez que renforcer la combativité des jeunes, des salariés, des retraités et des sans-emplois de ne pas s'arrêter au soir du 12 et même au vote du Sénat.

Espérant que le débat de fond pourra remplacer la communication politicienne de bas-étage, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre détermination au service des salariés de ce pays.

Pour l'union nationale des syndicats CGT-PJJ
le secrétaire général

Alain DRU